



Towards a more integrated migration policy, made possible by the AMIF

Centre d'accueil

Florennes

Concernant le programme :

Le centre d'accueil de Florennes offre aux réfugiés réinstallés un programme qui les prépare à la vie en Belgique. Une équipe d'accompagnateurs les guide après leur arrivée à travers un certain nombre d'étapes administratives et organise le transfert vers une ILA sur mesure. Pendant les sessions d'info et les visites guidées, les nouveaux arrivés apprennent des compétences pratiques, une base de français et des usages culturels. Et ce, en collaboration avec des interprètes, médiateurs interculturels et partenaires externes.



- ▶ Arrivée et accueil à l'aéroport de Zaventem
- ▶ Intake du groupe et passage dans les différents services (Règlement d'ordre intérieur, médical, social, scolarité, présentation du centre et Florennes, remise de la carte de banque)
- ▶ Passage au vestiaire
- ▶ Visite à l'Office des étrangers et mise en ordre administrative

- ▶ **Poursuite de la scolarité** pour ceux qui doivent aller à l'école et **cours de français** pour les adultes
- ▶ **Atelier « Normes et valeurs »** : sensibilisation aux différences entre les normes du pays d'origine et les normes belges
- ▶ **Atelier « Cuisine »** : Permettre aux personnes de cuisiner un plat de leur pays
- ▶ **Atelier « Planning Familial »** : Planning Familial de Philippeville vient rencontrer les femmes afin de discuter de la vie affective et sexuelle ainsi que de la contraception
- ▶ **Atelier « Premiers secours »** : mise en situation médicale (brûlure, coupure, fièvre...) et explication du système de santé en Belgique (mutuelle, assurance...)
- ▶ **Atelier tri des déchets et prévention incendie** : explications ludiques sur la façon dont il faut trier les déchets et prévenir un incendie domestique.



- ▶ **Début de l'école** pour les mineurs obligés d'aller à l'école
- ▶ **Début des cours** de « français en situation » à raison de 40h sur les six semaines de présence au centre.
- ▶ **Atelier « choc culturel »** : référence au moment présent et au choc ressenti par les résidents depuis leur arrivée
- ▶ **Atelier « normes et valeurs »** : Explication des normes et valeurs importantes en Belgique
- ▶ **Atelier « Transport en commun 1 »** : Information théorique sur l'utilisation des transports en commun en Belgique
- ▶ **Atelier Belgique en générale et système scolaire en Belgique** : Donné par l'ASBL Afrique en Livre



- ▶ Poursuite de la scolarité et cours de français
- ▶ Atelier « Self-Défense » : Donné par l'ASBL Garance
- ▶ Atelier « Logement, déclaration d'impôt et carte de banque » : Donné par l'ASBL Afrique en Livre
- ▶ Atelier « CRI & Forem » : Information donné par le CAI et le Forem sur le parcours d'intégration
- ▶ Atelier « ILA » : Informations précises sur la 2^{ème} phase de leur installation en Belgique



- ▶ Poursuite de la scolarité et cours de français
- ▶ Atelier « Coût de la vie » : Apprendre à gérer un budget
- ▶ Atelier « Emploi » : Informations sur le marché de l'emploi
- ▶ Atelier « Permis de conduire » : Explication sur les difficultés des démarches pour obtenir son permis de conduire
- ▶ Atelier « Transport en commun 2 » : Mise en pratique des informations théoriques reçues pour l'utilisation des transports en commun

- ▶ Poursuite de la scolarité et cours de français
- ▶ Atelier « Trivial poursuite » : résumé des informations vues dans les ateliers choc culturel, normes et valeurs et Belgique générale sous forme de jeu de l'oie
- ▶ Organisation des déménagements
- ▶ Constitutions des dossiers sociaux, médicaux et scolaires

Remarques générales :

- Chaque lundi, mardi et jeudi les enfants peuvent bénéficier de l'école des devoirs tenues par des bénévoles du centre
- Chaque mercredi distribution de l'argent de poche sur la carte de banque

Tout au long du séjour :

- Les coaches réinstallation sont disponibles pour un accompagnement dans la vie de tous les jours (questions, demandes, peurs, craintes, etc.). Elles sont également disponibles pour toutes les questions sociales (procédure, démarches administratives, etc.)
- Le service médical est disponible pour toutes demandes médicales
- Le service scolarité est en lien avec les écoles pour toute demande spécifique ou problème éventuel

Point de vue démarche administrative : les personnes quittent le centre avec une annexe 26, attestation d'immatriculation et attestation de réfugié. Le CIRE est à faire dans l'ILA